



Extrait du OIEau

<http://www.oiaqua.eu/contenu/actualites/a/la-reforme-des-polices-de-l>

La réforme des polices de l'environnement est publiée

- contenu - Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2012

OIEau

Le contrôle de la bonne application du droit de l'environnement reposait sur des règles trop complexes. [Une ordonnance](#) simplifie le dispositif et crée un corps d'inspecteurs de l'environnement.

Présentée le 11 janvier en Conseil des ministres, l'ordonnance portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement est parue le lendemain au Journal officiel. Elle porte une grande ambition : harmoniser et simplifier les procédures de contrôle et de sanctions dans le domaine de l'environnement. Son entrée en vigueur est toutefois prévue qu'au 1er juillet 2013.

Les gendarmes désormais habilités à contrôler la pêche maritime

Un [décret, publié le 12 janvier au Journal officiel](#), ajoute les militaires de la gendarmerie nationale à la liste des agents habilités à exercer des contrôles de police administrative des pêches maritimes.

Ces contrôles peuvent porter sur toute activité de pêche maritime et d'aquaculture marine, de transformation, commercialisation, importation et exportation des produits issus de ces activités, ainsi que de fabrication d'engins de pêche maritime.